

**Procès verbal du Conseil d'école n°3
du 21-06-2022**

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE :

Ecole de Beaulieu

Ecole de Têche

Les élus :

M. Didier CORVEY-BIRON, maire
Mme Annie BERECHÉ, adjointe
Mme M-Sophie BARBIER, conseillère municipale
M. David GRAND, conseiller municipal

M. Hubert BURTIN, adjoint
M. David JOBIN, adjoint

Les enseignants :

Mme Aude MAILLET, directrice (GS-CP)
Mme Cathy GUICHARD (PS-MS)

Mme Fabienne GIRARD, directrice (CM1-CM2)
Mme Laurence BARROT (CE1-CE2)
Mme Maiwen TROUILLET (CE2-CE2)

Les représentants des parents d'élèves :

Mr Bertrand UZEL
Mme Mélanie SATIN

Mme Stéphanie RAHOUI
Mme Virginie CROIZAT
Mme Florence MADEIRA

Les délégués départementaux de l'éducation nationale :

Mme Ghislaine TROUILLOUD

Personnes excusées :

M. Yannick BERTHIER, Inspecteur de l'Education nationale
M. Philippe CHARBONNEL, maire de Têche

Mme Emmanuelle AGNES, enseignante (PS-MS)
Mme Maiwen TROUILLET, enseignante (CE1-CE2)
Mme Marie-France ARGOUD, DDEN
Mme CURETTI Aurore, représentante des parents d'élèves (école de Beaulieu)

1. Bilan des projets de l'année scolaire (cf les 4 axes du projet d'école)

○ Parcours éducatif de l'élève - Parcours artistique et culturel

Ecole de Têche :

- Projet musique « **Jazz vocal** » :
 - En partenariat avec l'école de musique intercommunale et avec Laurence Saltiel, artiste de jazz
 - Une représentation concluant le travail de toute l'année scolaire a été donnée vendredi 10/06 à la salle du Diapason de Saint Marcellin
 - **Projet Ecole et cinéma** : (14 juin) la classe de CM a vu le troisième et dernier film (« Lamb » – film éthiopien – présenté au festival de Cannes en juin 2015) – financement : APEBT

Ecole de Beaulieu :

- **Projet Ecole et cinéma** : (24 mai) toutes les classes ont vu « C'est magique » au cinéma / « Panda petit Panda » a été vu dans la classe – financement du transport : APEBT
- Sortie à « **Moulin Guitare** » : (16 mai) ateliers-spectacles autour de la musique et de la nature – financement : APEBT
- 10 séances de **danse** avec la Compagnie 158 dans chaque classe – financement : APEBT
- Spectacle de danse « **Dans mon potager** » par la compagnie 158 (jeudi 16 mai) – financement : coopérative scolaire
- Animation autour des **poules** : (23 mai) puis installation d'une couveuse dans l'école avec naissance de 2 poussins – proposées par Mme Aurore Curetti (maman d'élève) que les enseignantes remercient.

RPI :

- **Spectacle de fin d'année** : (18 juin) avant la kermesse proposée par l'APEBT - des chants, des danses et de l'acrosport.

○ Parcours éducatif de l'élève - Parcours citoyen

- GS-CP : (avril) visite du **bureau de vote** - mise en situation des élèves suite aux élections présidentielles. La directrice remercie le maire et son adjointe.
- Ecole de Beaulieu : fabrication de **colombes de la paix** déposées au monument aux morts et **lecture d'un poème** pour la commémoration du 8 mai 1945.
- Classe de CM : participation à **Vélo citoyen** (projet USEP) : sorties à vélo les jeudis / sortie citoyenne vendredi 20 mai à Tullins avec des ateliers conçus par l'USEP : lieu commun à 3 classes / parcours de 56 km (aller-retour) / accompagné par des adultes agréés / projet citoyen : **les bienfaits et les méfaits des écrans chez les enfants** - élaboration d'un questionnaire auquel les élèves ont répondu (17 / 28 possèdent un téléphone portable, la moitié des élèves possèdent de 3 à 5 écrans personnels, moins de la moitié des élèves respecte les recommandations liées à l'âge, certains enfants passent plus de 4 heures par jour devant un écran les jours où il n'y a pas classe, plus des deux tiers utilisent les réseaux sociaux, un quart a déjà fourni des informations personnelles, seul un tiers des élèves se demandent si les informations sont vraies, un quart aurait du mal à se passer des écrans...) – réalisation de scénettes présentées à Tullins – élaboration d'un message citoyen – engagement des élèves à avoir une réflexion sur l'utilisation des écrans et à modifier leurs habitudes si besoin.
- Classe de CM : Participation à un concours de Mathématiques **Eurêkamaths** (concours collectif de calcul mental et résolution de problèmes) : vendredi 17/06

- **Parcours éducatif de l'élève - Parcours éducatif à la santé**
 - Ecole de Têche : **Sorties pédestres** à thème - 3 sorties les lundis après-midi dans le village de Têche et ses environs (30/05 – 13, 20 et 27/06).
 - Ecole de Têche : **Projet Alliance** (développer la promotion du bien-être et de la santé chez les élèves) - fin du recueil des données pour les élèves avec un questionnaire rempli ce jour par les élèves de CE2, CM1 et CM2.
 - Classe de CM : **Sorties à vélo** (cf ci-dessus)

- **La vie scolaire (relation avec les familles, partenariats...)**
 - Cathy GUICHARD a reçu **les familles des élèves de PS-MS** pour la troisième fois.
 - Le 30 juin et le 1^{er} juillet, les familles des élèves inscrits en PS à la rentrée prochaine **visiteront l'école et recevront un livret d'accueil.**
 - Un **site d'école** a été créé pour l'école de Beaulieu avec la plateforme « Toutemonannée.com »
 - Tous les élèves de CM2 ont visité **leur futur collège** (St Marcellin le 19 mai / Vinay le 16 juin)
 - La directrice de l'école de Têche reçoit de plus en plus de coups de téléphone et de mails suite à des **altercations entre élèves** (la plupart du temps qui ont lieu durant le temps périscolaire) :
 - Même si les parents doivent écouter la version de leur enfant, nous leur demandons de venir se renseigner auprès des adultes responsables de l'école ou de l'accueil périscolaire afin d'éviter les erreurs d'interprétation et de jugement.
 - Ces incidents ne restent jamais sans effet de la part des enseignantes : discussion en classe (travail en éducation morale et civique), implication des élèves délégués, recherche de solutions (par exemple, aujourd'hui : excellent travail des délégués de CM sur la gestion des conflits entre élèves)
 - Enfin, lorsqu'une sanction est prise, elle doit être respectée et non contestée par la famille au risque que le personnel encadrant ne soit plus crédible.
 - **Fréquentation scolaire** : les enseignantes déplorent à nouveau l'absence d'élèves pour convenance personnelle des parents en dehors des périodes de vacances scolaires. Nous rappelons que ces absences pénalisent le bon fonctionnement de la classe et privent l'élève absent de tout ce qui a été dit et fait quand il n'était pas là. **Dorénavant, les enseignantes ne fourniront plus le travail de classe (leçons, exercices) et les devoirs aux parents des élèves absents pour convenance personnelle.**

Rappel des absences autorisées à l'école :

- *Maladie de l'enfant (ou d'un de ses proches s'il est potentiellement contagieux)*
- *Réunion solennelle de famille (mariage, enterrement, etc.)*
- *Empêchement causé par un accident durant le transport*
- *Enfant qui suit ses représentants légaux (déplacement en dehors des vacances scolaires)*

Tout autre motif d'absence peut être examiné et faire l'objet d'une enquête.

Rappel de l'obligation scolaire :

Toutes les absences de votre enfant sont inscrites dans un dossier.

En cas d'absences répétées, justifiées ou non, le directeur de l'école vous contacte pour faire le point sur la situation de votre enfant.

Dès la 1^{ère} absence non justifiée de votre enfant, l'équipe éducative ou le directeur vous contacte pour vous rappeler l'importance de l'assiduité.

À partir de 4 demi-journées d'absences non justifiées dans le mois, le directeur de l'école convoque l'équipe éducative. Ensemble, ils recherchent les causes de l'absentéisme. Des mesures d'accompagnement vous sont alors proposées. Vous devez signer un document récapitulatif des mesures que vous vous engagez à respecter.

Le directeur de l'école informe le DASEN de la situation. Il peut vous adresser un avertissement vous rappelant notamment vos obligations et les sanctions que vous risquez. Le DASEN peut aussi décider de mener une enquête sociale sur votre situation.

Si les absences se poursuivent au-delà de 10 demi-journées dans le mois, le directeur vous convoque pour participer à une réunion avec l'équipe éducative. Un dispositif d'aide et d'accompagnement adapté doit y être mis en place. Le directeur d'école nomme un référent chargé d'assurer le suivi de ce dispositif. Il informe le DASEN de la situation.

Si la situation d'absentéisme continue, le DASEN saisit le Procureur de la République.

- **Réponses aux exigences d'une école inclusive (élèves à besoins particuliers)**
 - L'équipe enseignante a proposé à certains élèves un **stage de réussite** dans le cadre des vacances apprenantes (8-13 juillet et 24-30 août).

2. Les effectifs de la rentrée prochaine

PS : 11

MS : 16

classe PS/MS = 27 élèves

GS : 8

CP : 15

classe GS/CP = 23 élèves

CE1 : 7

CE2 : 8

classe CE = 15 élèves

CM1 : 14

CM2 : 9

classe CM = 23 élèves

La répartition ci-dessus est le résultat d'un choix pédagogique de l'équipe enseignante.

88 élèves (Beaulieu : 50 élèves / Têche : 38 élèves)

3. Le budget

La subvention versée par les communes pour chaque enfant et destinée à l'achat des fournitures et au paiement des sorties scolaires sera identique à celle des années précédentes, soit 74 €. Les mairies vont néanmoins étudier la possibilité de l'augmenter suite à la hausse du prix des fournitures en librairie et papeterie et des transports en car. Les mairies rappellent qu'elles sont toujours à l'écoute des besoins ponctuels des enseignants (cf : paiement des bassins pour les sorties à la piscine).

4. La sécurité

- Le dernier exercice incendie a été fait à Beaulieu mardi 14/06. Les enfants et les adultes ont bien réagi.
- Un deuxième exercice incendie sera réalisé avant la fin de l'année à l'école de Têche.

5. Les travaux

Ecole de Têche

- Installation de bancs dans la cour de récréation (demande des élèves).
- Achat d'un meuble pour ranger des fiches de travail dans la classe de CE.
- La température dans les classes étant de plus en plus élevée dès le mois de mai, une demande d'installation d'une climatisation dans les classes a été faite par la directrice auprès de la mairie. Celle-ci va étudier la demande.
- Dans le cadre du plan numérique, la mairie a financé l'achat de logiciels informatiques pour les deux classes.

Ecole de Beaulieu

- Des galettes pour faire asseoir les élèves de la classe de PS-MS et remplacer les bancs vont être achetées.
- Le changement du revêtement des sols et des murs est reporté à l'année prochaine.
- Dans la cour de récréation, une araignée, une table et deux bancs ont été installés pour la plus grande joie des enfants.

6. L'équipe enseignante

- Départ de Maiwen TROUILLET
- Arrivée d'un enseignant pour compléter le temps partiel de Laurence BARROT (2 jours)
- Reprise à temps complet de Cathy GUICHARD
- Départ d'Emmanuelle AGNES
- Départ de Hoani GAUDIN, service civique

7. La garderie, la cantine, le transport (remarques et questions transmises par les représentants des parents d'élèves)

- *« Concernant la prise en compte potentielle des chèques emploi service pour le règlement des frais de cantine et garderie. En effet certains parents en bénéficient de la part des employeurs. »*
 - Réponse des mairies : Les mairies vont réfléchir à cette possibilité mais ont peur que cela demande beaucoup de travail de gestion. Elles vont néanmoins s'informer auprès du technicien informatique qui gère le portail famille.
- *« Vu le nouveau règlement des nounous (plus d'accueil de périscolaire) est-ce envisageable selon la demande une ouverture dès 7h ou 7h15 de la garderie »*
 - Réponse des mairies : Cette possibilité n'est pas envisagée.
- *« D'habitude lors des sorties, la cantine est automatiquement annulée et pour le lundi de Moulin guitare ce n'était pas le cas » (école de Beaulieu)*
 - Réponse des enseignantes : D'ordinaire, les enseignantes demandent à la cantinière d'annuler les repas les jours de sorties scolaires. Pour ce lundi-là, suite à un remplacement de personnel, les parents avaient été informés, dans le cahier de liaison des enfants, d'annuler le repas. 7 d'entre eux ont oublié.
 - Réponse des mairies : Les parents doivent annuler le repas de leur enfant sur le portail famille lorsqu'une sortie scolaire est annoncée par les enseignants.
- *« Je crois qu'il y a du changement de personnel au niveau de la cantine ou des arrêts maladies, peut-on informer les familles ? » (école de Beaulieu)*
 - Réponse des mairies : Le remplacement de personnel est toujours assuré mais il n'y a pas lieu d'en informer les familles.

- « *Des moyens humains supplémentaires même temporaires peuvent-ils être envisagés pour la rentrée des classes maternelles sur les temps scolaires comme périscolaires (cantine et garderie) ?* »
 - Réponse des mairies : Tout est toujours mis œuvre pour le bien-être des enfants et des enseignants. L'école de Beaulieu bénéficie d'une ATSEM à plein temps dans la classe des PS-MS et d'une ATSEM à mi-temps dans la classe de GS-CP.
L'équipe enseignante a fait part de son inquiétude pour la rentrée 2022 suite au nombre de 31 élèves de PS-MS annoncé au mois de mai. La demande a été entendue et une personne supplémentaire assistera la maîtresse une heure par jour jusqu'à mi-décembre. Les mairies rappellent qu'il est difficile de recruter du personnel compétent pour quelques heures effectives et précisent que le coût d'un enfant scolarisé a augmenté de 28 % en 4 ans (1319,99 € en 2017-2018 / 1 689,17 € en 2021-2022 / hors subventions versées aux classes pour les fournitures et les sorties scolaires).
- « *Où en est le projet d'accueil collectif des personnels mineurs évoqué lors du conseil d'école n°2 et qui pouvait ouvrir au recrutement d'une ATSEM à temps plein ?* »
 - Réponse des mairies : Ce projet oblige que 80 % du personnel possèdent un diplôme. Or, seul un tiers du personnel actuel est formé. Par conséquent, le personnel va continuer à être formé.

8. Remerciements

- **Des représentants des parents d'élèves pour l'école et la mairie de Beaulieu :**
 - « *Merci à la mairie de Beaulieu pour le renouvellement de la structure de jeu et les installations de mobilier sous l'avancée de la salle de motricité.* »
 - « *Le site internet est intéressant pour suivre les différentes activités des enfants.* »
 - « *Le site internet "Toute mon année" est un outil pratique et facile à utiliser pour faire partager des moments que nous parents ne voyons jamais, le tout en couleur ! Bravo pour cette initiative qui apporte une touche de modernité à l'école !* »
 - « *Merci à Cathy d'avoir repris à temps plein plus tôt que prévu.* »
 - « *Un grand merci aux membres de l'équipe pédagogique (enseignantes, ATSEM, service civique, personnel périscolaire) pour cette année scolaire riche de grands et de petits projets.* »
- **Des représentants des parents d'élèves pour l'école de Têche :**
 - « *Remerciez les enseignantes de tout ce qu'elles ont fait cette année. Les enfants sont ravis. Et j'ajouterai même que l'initiation et la sensibilisation au respect de la nature, au zéro déchet est une très bonne idée. Même si ça bouscule les parents.* »
 - « *Le spectacle Explojazzeurs : très beau spectacle !!!* »
- **L'équipe enseignante remercie :**
 - les mairies pour leur écoute, leur aide et leur réactivité,
 - les représentants des parents d'élèves pour leur communication et leur participation,
 - l'APEBT pour le financement des projets tout au long de l'année, pour l'installation de la salle des fêtes accueillant le spectacle de fin d'année et pour l'organisation de la belle kermesse du 19 juin qui a ravi tous les enfants.

Fin de séance : 20h00

La présidente de séance : Fabienne GIRARD

La secrétaire de séance : Aude MAILLET